

Membres présents :

- Madame BOUCHER, directrice et enseignante
- Madame PARENT, enseignante
- Madame COULETTE, enseignante
- Madame SARRAZIN, enseignante
- Monsieur TORCHET, adjoint au maire
- Monsieur TENDERO, conseiller municipal en charge des affaires scolaires
- Madame THIBAUT, représentante des parents d'élèves, titulaire
- Madame PRATTICO, représentante des parents d'élèves, titulaire
- Madame PRADOS, animatrice périscolaire

Membres absents excusés :

- Madame GRAZIUZO, Inspectrice de la circonscription de Mantes La Jolie 2
- Monsieur ANCELOT, maire
- Madame ESSARDY, enseignante spécialisée à dominante pédagogique
- Monsieur COHEN-SELMON, psychologue de l'Education Nationale
- Madame MOREAU, ATSEM
- Madame LE LANDOIS, représentante des parents d'élèves, titulaire
- Madame DAHIR, représentante des parents d'élèves, suppléante
- Monsieur LE LANDOIS, représentant des parents d'élèves, suppléant
- Monsieur DIMARD, représentant des parents d'élèves, suppléant

Le conseil débute à 18h30. La secrétaire de séance est Madame COULETTE.

1. Santé et sécurité à l'école.

Le deuxième exercice « alerte incendie » a été déclenché lundi 7 mars à 13h40. Les locaux ont été évacués en 24 secondes. Depuis le premier exercice, les travaux ont été réalisés dans la classe qui se trouve dans le bâtiment de la mairie. L'alarme est donc désormais audible par tout le monde. De plus, le point de rassemblement pour la classe des CP-CE1 a été modifié : il se trouve désormais sur le parking de la mairie : cela évite ainsi la descente en urgence des escaliers extérieurs, ainsi que le moment d'attente au niveau du premier portail, toujours fermé à clé pour des raisons de sécurité.

Les élèves de CP ont bénéficié du dépistage des 6 ans par l'infirmière scolaire, Madame GABOT, au mois de décembre. Les élèves de MS ont bénéficié du dépistage des 4 ans par Madame CHONKEL, membre de la PMI de Mantes-la-Ville. Dans les deux cas, un retour a été fait aux familles par les professionnelles qui sont intervenues (retour dans le carnet de santé ou par téléphone dans certains cas).

Concernant le protocole sanitaire et la situation du Covid, l'école est repassée au niveau 2 (jaune) depuis la rentrée. De plus, à compter du 14 mars, les élèves ne seront plus tenus de porter le masque à l'école (même à l'intérieur). Les mesures liées au dépistage sont également allégées depuis le 28 février 2022 : les élèves de moins de 12 ans ayant eu un contact avec un cas confirmé n'ont plus à réaliser qu'un seul test à J2 au lieu de trois (à J0, J2 et J4).

La présentation d'une déclaration sur l'honneur des responsables légaux des élèves ne sera plus exigée pour que les enfants soient accueillis dans les écoles.

Toutes ces mesures sont néanmoins susceptibles d'être modifiées de nouveau si la situation sanitaire venait à évoluer.

2. Climat scolaire.

Depuis quelques mois, le climat scolaire s'est quelque peu dégradé à l'école : insultes, jeux violents, bagarres, situation de harcèlement.

L'équipe enseignante ainsi que la municipalité et les parents d'élèves se sont réunis au mois de février afin de faire un point sur la situation et de trouver ensemble des solutions.

L'école s'est engagée dans le programme pHARe (programme de lutte contre le harcèlement à l'école) : à cet égard, dix heures de formation sur le thème du harcèlement sont proposées aux élèves du CP au CM2. Le travail est déjà en cours dans les deux classes. Le concours « Non au harcèlement » donnera également lieu à la production par les élèves d'affichages permettant une sensibilisation sur ce thème.

En parallèle de ce programme, une intervention par les membres de la gendarmerie de Guerville a été menée en classe de CP-CE1. Cette séance a été co-construite avec Madame Boucher. Les élèves ont eu l'occasion de poser aux gendarmes toutes les questions qu'ils souhaitaient. Un rappel à la loi, mais aussi aux conséquences physiques et psychologiques liées au harcèlement a été initié.

Une intervention en classe de l'infirmière scolaire, Madame GABOT, est planifiée le mardi 22 mars dans les classes de CP-CE1 et de CE2-CM. Les thèmes du sommeil, des écrans et de la violence à la télévision ou dans les jeux vidéo y seront abordés avec les élèves.

Un projet d'aménagement des espaces de la cour et un travail sur les jeux coopératifs est en cours afin de proposer aux élèves des temps de récréations moins violents et plus sereins.

Madame Boucher encourage les familles à maintenir le dialogue avec l'ensemble de l'équipe enseignante afin que toute situation conflictuelle puisse être traitée dans les meilleurs délais et de la façon la plus efficace possible.

3. Suivi des élèves.

Les membres du RASED, Madame ESSARDY et Monsieur COHEN-SELMON, poursuivent leur travail auprès de certains élèves de l'école.

Au premier trimestre, Madame ESSARDY a pris en charge trois élèves de CE1-CE2 en production écrite. Le travail a porté ses fruits et les élèves ont bien progressé. Elle prend désormais en charge deux élèves de CP pour les aider à progresser en lecture et en écriture.

Monsieur COHEN-SELMON a réalisé des bilans pour deux élèves de CE1. Un bilan est actuellement en cours pour un élève de CP. Pour rappel, les familles qui souhaitent s'entretenir avec le psychologue scolaire doivent le contacter elles-mêmes.

Les activités pédagogiques complémentaires avaient été suspendues en janvier et février suite à l'évolution sanitaire. Elles reprendront cette période. Les familles dont les élèves seront pris en charge devront compléter l'autorisation qui sera distribuée dans les cahiers de liaison.

Les élèves de GS ont passé en décembre et en janvier les évaluations qui s'inscrivent dans le protocole « Pour une entrée sécurisée au CP ». Celles-ci ont été réussies et les résultats par rapport aux deux dernières années sont en hausse, notamment en compréhension orale et en mathématiques.

Les élèves de CP devaient passer la deuxième partie des évaluations nationales au mois de janvier. Elles ont été repoussées et commenceront dès lundi 14 mars. Comme pour la première session, les familles seront reçues individuellement pour la remise des résultats.

Les livrets du second trimestre seront remis aux familles des élèves du CP au CM2 fin mars.

4. Prévisions 2022-2023.

A l'heure actuelle, les prévisions d'effectifs pour la rentrée prochaine est la suivante :

MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
10	8	7	10	10	10	5	60

Un nouvel élève est inscrit en CM1 depuis ce lundi 7 mars et jusqu'à la fin de l'année. Il ne poursuivra pas son CM2 dans cette école.

Quatre élèves quittent l'école pour le passage au collège. Deux élèves quittent l'école pour cause de déménagement.

L'accueil éventuel des Petites Sections est à préciser et à rediscuter entre Monsieur le Maire et la mairie de Vert. Une réponse sera apportée aux familles concernées dès que possible.

5. Projets de l'année en cours.

Les classes poursuivent leurs projets de classe :

- MS-GS : les animaux autour du monde
- CP-CE1 : les animaux et leurs milieux de vie
- CE2-CM1-CM2 : projet film d'animation

La natation scolaire est de nouveau autorisée depuis la rentrée. Les élèves de CP, CE2 et CM2 se rendront donc à la piscine AQUASPORT de Mantes-la-Ville les lundis après-midi, à compter du 04 avril. Une séance de présentation du module par un maître-nageur est prévue la semaine du 28 mars.

Les conseils de délégués se poursuivent. Celui de la période 3 n'ayant pas pu avoir lieu avant les vacances, celui-ci se tiendra le jeudi 17 mars à 15h30.

La seconde session du projet « La grande lessive » aura lieu le jeudi 24 mars. Les travaux d'élèves seront affichés à l'entrée de l'école. Le thème donné pour le mois de mars est « les ombres portées ».

Les classes d'élémentaire participent en ce début de période à l'action proposée par l'OCCE, le printemps des poètes. A cette occasion, les élèves découvrent, lisent, écoutent des poèmes. Ils travaillent également sur trois formes poétiques :

- L'acrostiche
- Le calligramme
- La poésie libre

En CP-CE1, les poèmes produits par les élèves sont liés au thème de classe pour cette période : les animaux marins. A la fin du projet, les familles seront invitées à lire / voir les productions qui seront affichées à l'entrée de l'école, puis à la garderie la semaine suivante.

La liaison GS-CP est en train d'être mise en place au sein de l'école. Des actions conjointes aux GS et CP vont être menées par Madame COULETTE et Madame BOUCHER jusqu'à la fin de l'année. Il s'agit de permettre aux élèves de grande section de se préparer au mieux à l'arrivée en CP et donc d'appréhender au mieux le passage de la maternelle à l'école élémentaire. Des décloisonnements seront organisés pour permettre aux élèves de GS de découvrir le fonctionnement du CP. Les familles seront informées avant le début de ces décloisonnements.

La liaison CM2-6^{ème} se poursuit avec le collège de la Vaucouleurs. La deuxième réunion de liaison se tiendra le mardi 15 mars. Des actions avec une classe de sixième dans le domaine de l'enseignement civique et moral sont envisagées.

6. Point sur le périscolaire.

Pour rappel, les inscriptions pour la cantine et la garderie sont à faire directement auprès de la mairie. De même, en cas de soucis sur ces temps, les familles sont invitées à se rapprocher directement du personnel concerné ou de la mairie.

Madame PRADOS, animatrice, précise que tout est fait pour maintenir le lien avec les familles.

Concernant l'accueil et le bien-être des élèves, des jeux sont organisés dans la cour. Différents ateliers sont mis en place en garderie.

L'équipe travailler avec les élèves sur différents thèmes : à la dernière période, ils ont abordé le thème de l'eau. Ils démarrent désormais celui de la terre.

Un projet « épouvantail » est en cours, dans le cadre d'un concours organisé par le magasin POUILLAIN de Magnanville.

L'épouvantail sera déposé en magasin entre le 6 et le 9 avril. Les productions y seront exposées du 10 au 18 avril et les familles pourront se rendre en magasin pour voter.

Les élèves du périscolaire, avec les animatrices, ont écrit une chanson qu'ils présenteront lors de la fête de l'école, le 18 juin 2022.

Une boîte à idées a été installée pour que les élèves puissent proposer des idées de jeux, animations...

A la cantine, des jeux calmes (mimes, devinettes) sont mis en place pour revenir au calme entre les services.

Question des familles : depuis la rentrée de Mars, les enfants se plaignent le goût de l'eau. Des familles demandent la mise en place de carafes filtrantes. Elles demandent également si des traitements particuliers ont eu lieu. Madame PRADOS explique que l'eau que les enfants boivent depuis la rentrée du mois de mars est de l'eau en bouteille, d'où le changement de goût. Ils reboivent l'eau du robinet depuis ce jour, les soucis liés au goût devraient donc s'estomper.

Le conseil d'école s'achève à 20h18.

La présidente du conseil,
Madame BOUCHER, directrice

La secrétaire de séance,
Madame COULETTE, enseignante